RECYCLAGE EN SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE EN BT

SEC-PREV214

Chargé de chantier - Habilitation B0-H0(V) selon la norme NF C 18510

MAJ 01/02/2023

Nature de l'action

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné

Personnel non-électricien, exécutant de travaux d'ordre non électrique.

Nombre de participants : 10 personnes maximum

Pré-requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

1. Identifier les risques et prendre les mesures de sécurité lors des opérations
2. Assurer la surveillance du chantier vis-à-vis du risque électrique
3. Appliquer les consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage
- Tests théoriques afin de formuler à l'employeur un avis pour lui permettre et l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation

Méthodes pédagogiques

- Exposé et discussions étapes de textes illustrés
- Contrôle des connaissances assuré tout au long du stage

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation (sous réserve de réussite à l'évaluation pratique).
Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel, visé par l'animateur, est transmis à l'employeur (sous réserve de réussite à l'évaluation pratique)

Durée et rythme

1 jour, à raison de 7 heures par jour.

Tarif

200€ HT soit 240€ TTC

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

RETOUR D'EXPERIENCE AYANT POUR OBJECTIF :

- D'analyser les accidents et presque accidents
- D'analyser ses pratiques personnelles

RAPPEL SUR LES GRANDEURS ÉLECTRIQUES

MÉCANISMES D'ÉLECTRISATION, D'ÉLECTROCUTION, DE BRÛLURE

RAPPEL SUR LES DOCUMENTS À UTILISER

FAIRE APPLIQUER LES CONSIGNES

ASSURER LA SURVEILLANCE DU CHANTIER

ANALYSER LES RISQUES

RAPPEL DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATION DU MATÉRIEL ET DE L'OUTILLAGE APPROPRIÉ

LA CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL ET EN CAS D'INCENDIE D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

Recyclage obligatoire à prévoir tous les 3 ans et avant dans le cas de changement d'affectation ou de modification du réseau électrique d'alimentation et de distribution

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y

Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245